

BUREAUX DES TEMPS

LE TEMPS, CLÉ DES VILLES

Un outil inédit développé dans un labo du CNRS, le « Mobiliscope », donne à voir l'évolution sociale, heure par heure, d'une vingtaine d'agglomérations françaises. Parce que l'espace est plus contraint que jamais, le temps devient un enjeu crucial de la fabrique urbaine.

TEXTE : CHRISTELLE GRANJA

A ménager l'espace pour gagner du temps, les humains le font depuis longtemps : pour se rendre plus vite d'un quartier à l'autre, d'une ville à l'autre, ils percent des tunnels, construisent des ponts, tracent des réseaux routiers et ferrés. Mais la démarche inverse, aménager le temps pour gagner de l'espace, est beaucoup moins évidente... Nos villes auraient pourtant beaucoup à y gagner : le foncier flambe dans les grands centres urbains, les réseaux de transport sont bondés, et l'étalement urbain montre ses revers – artificialisation des sols, mobilité énergivore... Autant d'écueils qui rendent la ville plus inégalitaire et plus génératrice d'émissions carbonées. L'heure du temps serait-elle venue ? « *Nous sommes peut-être arrivés au bout d'un urbanisme centré sur la création de nouveaux aménagements spatiaux. Quand on ne peut plus jouer sur l'espace, parce que ce dernier est devenu quasi inaccessible, alors le temps apparaît comme une variable d'ajustement* », défend la géographe Julie Vallée, chargée de recherche au CNRS. Il n'y a plus de place en ville ? Suivant les créneaux

de la journée, de la semaine, des mois de l'année, un bâtiment et un espace public peuvent changer de fonction : une école peut accueillir des activités associatives le soir ; des bureaux inoccupés peuvent servir d'hébergement ; un couloir de bus peut se transformer en parking la nuit... « *Place à l'urbanisme temporaire !* », appelle Julie Vallée.

SÉGRÉGATIONS EN MUTATION

Au sein du laboratoire Géographie-cités (Paris-Aubervilliers), la chercheuse a codéveloppé un outil de géovisualisation urbaine, le « Mobiliscope ». Il donne à voir l'évolution sur 24 heures de la population (selon l'âge, le sexe, tout en prenant en compte des critères sociaux) dans une vingtaine de villes françaises et leurs environs, grâce aux données des enquêtes ménages déplacements (EMD) et de l'enquête globale transport (EGT). À l'origine du projet, un constat qui flirte avec l'évidence mais reste pourtant bien peu abordé par les politiques publiques : la population n'est pas immobile... Ses déplacements modifient donc l'organisation sociale et spatiale des villes. Ainsi, « *la ségrégation sociale perdure et évolue tout au long de la journée, alors qu'elle*

est généralement analysée en fonction du lieu de résidence, donc de manière statique », pointe Julie Vallée. Cette ségrégation est très forte dans toutes les villes étudiées, de Montpellier à Grenoble ou Strasbourg, et « *elle concerne non seulement les habitants les plus pauvres, mais aussi les plus riches – la classe moyenne étant peu touchée* », précise la géographe. Si diversifier la fonctionnalité des quartiers qui favorisent l'entre-soi peut sembler un levier efficace d'action, l'étude de la donnée « temps » met en évidence un écueil : une « *gentrification du quotidien* » – avec par exemple l'installation d'activités d'emploi à destination de cadres – peut engendrer une « *ville à deux vitesses* », alerte la chercheuse. Ainsi, à Saint-Denis (au nord de Paris), de nouveaux équipements répondant aux besoins d'une population plus aisée changent le paysage diurne, mais sans pour autant apporter un véritable bénéfice aux résidents qui, pénalisés par leur rythme de vie ou leur budget, y ont peu accès. Autre enseignement du « Mobiliscope » : si les nuits sont très paritaires, la ségrégation de genre est très forte en journée. Les cœurs de villes se féminisent (car ils concentrent des activités de

“Quand on ne peut plus jouer sur l’espace, parce que ce dernier est devenu quasi inaccessible, alors le temps apparaît comme une variable d’ajustement.” (Julie Vallée)

services et de soin employant majoritairement des femmes), alors que les périphéries industrielles attirent une population plus masculine. Ainsi, à Toulouse, le quartier central du Capitole accueille en journée 30 000 personnes non résidentes, dont les deux tiers sont des femmes. Même dynamique à Purpan, secteur hospitalier de la Ville rose : les femmes, qui représentent la nuit la moitié de la population, sont près des deux tiers en journée. A contrario, Blagnac (où siège Airbus) en banlieue nord-ouest est bien plus masculine sur le temps diurne que nocturne.

POLITIQUES TEMPORELLES

Si de nombreuses villes n’ont pas attendu le « Mobiliscope » pour prendre

conscience de ces inégalités, ces « données chiffrées permettent de justifier et d’affiner des mesures plus égalitaires », plaide Julie Vallée. Adapter les horaires d’ouverture d’une médiathèque (sur l’heure du déjeuner) pour cibler les actifs, décaler en soirée les interventions de travailleurs sociaux pour toucher une population résidente, échelonner les horaires de début de cours dans les universités... Depuis une vingtaine d’années, à Poitiers, Rennes ou Saint-Denis, des « bureaux des temps » (ou « agences des temps ») ont expérimenté des politiques temporelles pour améliorer la qualité de vie des habitants. « Cette dynamique a démarré au début des années 2000, avec l’impulsion des lois Aubry sur la réduction du temps de travail (1), puis cela a stagné du fait de la difficulté

du travail collaboratif entre les acteurs de la mobilité, du social et de l’éducation », nuance Lucie Verchère, responsable de la mission « Temps et services innovants » à la métropole du Grand Lyon. Mais aujourd’hui, « la crise sanitaire, avec ce temps du confinement, de la mobilité arrêtée, a replacé les temporalités urbaines dans l’actualité », observe-t-elle. Même constat à Poitiers, où l’équipe d’Europe Écologie-Les Verts (EELV) fraîchement élue assure vouloir relancer une agence des temps « mise en stand-by depuis quelques années », en défendant le temps comme une politique sociale à part entière – les plus précaires subissant en premier lieu les rythmes de vie décalés et autres contraintes horaires. Le conseiller municipal Théo Saget en est persuadé : « Demain, une urbanité plus juste et plus durable passera par une meilleure gestion du temps. » ⑤

(1) La réforme des 35 heures est une mesure de politique économique mise en place par le gouvernement de Lionel Jospin au moyen de deux lois : la loi Aubry I, du 13 juin 1998, d’orientation et d’incitation relative à la réduction du temps de travail ; la loi Aubry II, du 19 janvier 2000, relative à la réduction négociée du temps de travail. La réforme a été rendue obligatoire pour toutes les entreprises à compter de janvier 2002.

EXEMPLE DE DONNÉES OBTENUES AVEC LE MOBILISCOPE

Répartition par genre de la population qui fréquente heure par heure les quartiers toulousains sans y résider
Source : www.mobiliscope.parisgeo.cnrs.fr

Femmes
Hommes

